

Enquête sur *J.B.P. Molière* Ariane Mnouchkine, 1978.

PREMIÈRE ÉPOQUE

Cette fiche d'analyse est composée de deux parties : 1) volet gauche : le questionnaire et les repères chronologiques ; 2) volet droit : l'éclairage historique.

❑ Chapitre 1 : Prologue (00:00 → 03:03)

- **1)** Il est possible de situer cette scène. Lieu, date :
- **2)** Les comédiens de la troupe sont « à l'église ». Ils commémorent le décès, « il y a un an », d'un ancien membre de la Troupe de Molière. De qui s'agit-il ?
- **3)** Pourquoi est-ce un « mauvais jour » ?

❑ Chapitre 2 : La bataille des enfants (03:03 → 09:12)

⇒ Louis XIII règne depuis 1610.

« Du Samedi 15e janvier 1622, fut baptisé Jean, fils de Jean Pouquelin, marchand tapissier, et de Marie Cresé sa femme, demeurant rue Saint-Honoré, le parin Jean-Louis Pouquelin, porteur de grains, la marine Denise Lescacheux, veuve de Sébastien Asselin, vivant maistre tapissier. » (registre paroissial de l'église Saint-Eustache)

⇒ **1624**. Richelieu, principal ministre du Conseil (jusqu'à sa mort en 1642).

⇒ **1631**. Jean Poquelin achète un office de tapissier et valet de chambre ordinaire du roi.

- **4)** Combien d'années nous séparent de la dixième année de Molière retracée au début du film¹ ?

❑ Chapitre 3 : Le catéchisme des pouilleux (09:12 → 12:46)

- **5)** Le prêtre enseigne que « nous sommes l'ouvrage de Dieu », que le monde est « ordre » et « immobilité », que la « mécanique intérieure » du corps humain est

⌘ La charge de tapissier du roi :

« L'importance de la famille Poquelin s'accrut bientôt par une charge considérable que l'un des siens, Nicolas, frère de Jean, acquit entre 1620 et 1630 : celle de tapissier ordinaire du roi. Nous n'en connaissons pas la valeur exacte, mais, par les avantages qui y étaient attachés, les privilèges qu'elle conférait, le prestige surtout qu'elle donnait à un commerçant, elle devait être d'un prix élevé. Les tapissiers du roi jouissaient de la noblesse personnelle et pouvaient se qualifier « d'écuers ». Dès les premiers temps du règne de Louis XIV, ils reçurent le titre de valet de chambre, fort recherché par les officiers de la cour. D'après l'*État de la France*, ils étaient au nombre de huit et servaient deux à deux par quartier, c'est-à-dire par trimestre, avec trois cents livres de gages, et divers avantages en nature. Quant à leur service, il est ainsi défini : « Ils aident tous les jours aux valets de chambre à faire le lit du roi ; ils ont eu garde, aux lieux de séjour de la cour, les meubles de campagne du roi pendant leur quartier et font les meubles de Sa Majesté. » Que l'on se rappelle de quelle adoration grandissante la personne royale était entourée depuis le commencement du siècle, combien toute occasion de l'approcher était recherchée ; que l'on considère la valeur artistique de ce qui reste du mobilier de la couronne ; enfin, que l'on parcourt du regard, dans notre Paris de liberté commerciale et de démocratie, les enseignes où s'étalent encore les titres de fournisseurs des maisons royales, et l'on comprendra ce qu'un tapissier du roi pouvait être comme importance sociale et capacité professionnelle en un temps de privilège et de ferveur monarchique. » (G. Larroumet, *Un bourgeois de Paris au XVIIe s.*, Jean Poquelin, 1886.)

⌘ Pavillon des singes :

« Le 20 juillet 1620, le père de Molière, « Jean Poquelin le jeune », avait passé un bail de quatre ans pour la maison du Pavillon des singes. Peu après Pâques 1621, il y amena sa jeune femme. C'est là que naquit Molière. Le Pavillon des singes s'élevait à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Étuves, sur un emplacement de 83 mètres carrés. La maison comprenait une cave à deux étages, dont l'un voûté, un rez-de-chaussée comportant une boutique et une « sallette », cuisine-salle à manger, trois étages de chambres qui communiquaient par un escalier extérieur, une cour avec un puits, une écurie ; des galeries, aux trois étages, menaient aux « aisances ». Le Pavillon des singes fut détruit en 1802. Le poteau sculpté qui en faisait l'encoignure représentait de jeunes singes qui, grimpés sur un arbre, secouent les branches pour en faire tomber les fruits ; au pied de l'arbre, un vieux singe les ramasse. Recueilli par le Musée des Monuments français, ce vénérable souvenir avait déjà disparu en 1828 lorsque Boffara demanda à le voir. Il paraît certain que c'est dans la chambre du premier étage, chauffée par une cheminée, que naquit le petit Jean - une jolie chambre, aux murs couverts de tapisserie de Rouen, ornée d'un miroir de Venise et de tableaux,

hiérarchique, et que son organisation est analogue à l'ordre politique du royaume. Cet enseignement déclare « » la théorie de la circulation sanguine (William Harvey, 1628) et l'héliocentrisme (Nicolas Copernic, 1543).

☐ Chapitre 4 : La bagarre des charretiers (12:46 → 20:39)

○ **6)** Cette séquence offre une image saisissante de la vie du quartier des Halles (actuel 1^{er} arrondissement), aux abords du cœur de Paris [qui à cette date englobe l'ensemble couvert aujourd'hui par les quatre premiers arrondissements], au début du XVII^e s. La ville apparaît telle qu'elle a été durant tout le Moyen-Âge : des maisons à pans de bois apparents qui seront bientôt interdits pour des raisons de sécurité (deuxième moitié du siècle), des rues étroites, boueuses, encombrées de fondrières². Le peuple a faim (disette) : distribution de pain. Alors que les voitures des deux ducs se disputent la « », elles sont victimes d'un trouble urbain. Quel pourrait être le titre de cette séquence ?

☐ Chapitre 5 : Une berceuse (20:39 → 23:39)

○ **7)** La demeure de la famille Poquelin, telle qu'elle est représentée dans cette séquence, vous semble-t-elle conforme à la description ci-jointe ?

☐ Chapitre 6 : La fête des rois (23:39 → 30:49)

○ **8)** Réunie autour du grand-père maternel, Louis Cressé, la famille accueille une troupe de saltimbanques : « **Accueillez le fou du roi ou il vous en cuira !** ». La mère de Jean-Baptiste, Marie Cressé, est malade. Quelle est la date de cette scène ?

☐ Chapitre 7 : La mort de la mère de Jean-Baptiste (30:49 → 41:59)

⇒ **11 mai 1632.** Mort de la mère de Jean-Baptiste.

« Marie Cressé mourut au mois de mai de l'an 1632, en sa trente-deuxième année, laissant après elle en ce monde quatre enfants, trois fils et une fille, dont l'aîné, Molière, avait à peine onze ans. » (Anatole France, *Le Génie latin*, « Molière », 1913.)

Le grand-mère Cressé emmène les enfants assister à une pièce de la commedia dell'arte³ et se divertir au spectacle des bateleurs⁴. À la douleur du deuil succède la farce. Le rire triomphe des tragédies de l'existence. Les lazzis⁵ font rire le peuple assemblé sur la place.

© Henri-Charles Alleaume

élégamment meublée, comme il seyait à la demeure d'un tapissier du roi et de la jeune femme cultivée qu'était Marie Cressé Poquelin. » (Sylvie Chevalley, « Revue de la Comédie-Française », n°14, décembre 1992, p. 23-24.)

☞ Le poteau cornier du « Pavillon des Singes » :

« Située près des Halles de l'époque, dans un quartier commerçant, observe encore Georges Poisson, cette maison était dite « Pavillon des singes » parce que présentant à l'angle des deux rues un poteau cornier sculpté d'un oranger sur lequel grimpaient sept jeunes singes se passant des fruits. »

« À Paris, rapporte Alexandre Lenoir, l'on vient de démolir, rue Saint-Honoré, au coin de celle des Vieilles Etuves, une maison bâtie en 1200 environ. Cette maison, qui appartenait à l'Hôtel-Dieu, était une des plus anciennes de Paris ; elle a servi plus d'une fois de modèle à nos peintres lorsqu'ils avaient des sujets de l'histoire de France à traiter. (...) L'encoignure de cette maison était formée par un grand poteau (dit cornier à cause de son usage) sculpté à la manière du temps, représentant, sous des détails allégoriques, un sujet moral, composé de la manière suivante, et dont on peut juger du dessin par la gravure qui suit.

La masse de ce poteau représente un grand arbre duquel s'élèvent des branches garnies de fruits : ce sont des pommes, selon toute apparence. On voit des singes qui cherchent à l'envi à grimper autour pour atteindre le fruit, lorsqu'un vieux barbon de la bande, tapis au bas, présente d'une main une des pommes que les jeunes ont fait tomber par les secousses qu'ils donnent à l'arbre qu'ils assiègent pour en cueillir le fruit. [Ce motif est le sujet d'une fable] sur le pouvoir électif :

« On dit que le vieux singe, affaibli par son âge,

Au pied de l'arbre se campa ;

Qu'il prévit en animal sage

Que le fruit ébranlé tomberait du branchage,

Et dans sa chute il l'attrapa.

Le peuple à son bon sens décerna la puissance.

L'on n'est roi que par la prudence. (Houdar de La Motte) »

(A., *Musée des monuments français*, 1801.)

☞ Le quartier des Halles :

« Son grand-père maternel, Louis de Cressé, était, dit-on, amateur de théâtre. Il n'y avait rien d'extraordinaire à cela. « *Tout ce que la rue Saint-Denis a de marchands, dit Boursault, ... se rendent régulièrement à l'hôtel de Bourgogne pour avoir la première vue de tous les ouvrages qu'on y représente.* » Un des personnages de la comédie de Zélinde tient ce propos : « *La plupart des marchands de la rue Saint-Denis aiment tous la comédie, et nous sommes quarante ou cinquante qui allons ordinairement aux premières représentations* »

○ **9)** Quels sont les types comiques, représentés sur les tréteaux, dont les pitreries font rire ? le valet sot, niais, balourd, gourmand (Arlequin) ; le vieillard avare, crédule, peureux (Pantalon) ; l'amoureux ingénu ; le soldat fanfaron (Capitan) ; le squelette de la mort, trouble-fête et moqueur ; l'humble servante hardie et insolente (Colombine) ;

○ **10)** Jean-Baptiste contemple un homme volant au moyen d'un ornithoptère⁶. Une voix off. De qui s'agit-il ?

○ **11)** Quelle sera la destinée de Jean-Baptiste ?

⇒ **11 avril 1633.** Jean Poquelin se remarie avec Catherine Fleurette, fille d'un sellier⁸-lormier⁹, qui a moins de vingt-cinq ans. Molière aura trois demi-sœurs.

⇒ **1635.** Jean-Baptiste commence ses études au collège de Clermont.

⇒ **12 novembre 1636.** Mort de la belle-mère de Jean-Baptiste. De ses deux mariages, le tapissier a cinq enfants survivants.

⇒ **8 juin 1637.** Publication à Leyde du *Discours de la Méthode* de Descartes.

⇒ **14 décembre 1637.** Le père de Jean-Baptiste obtient la survivance pour son fils de sa charge de tapissier et valet de chambre du roi.

Chapitre 8 : Jean-Baptiste ne veut pas être tapissier (41:59 → 47:07)

La scène du début du chapitre correspond à ce récit de Voltaire : Jean-Baptiste « resta jusqu'à quatorze ans dans leur boutique, n'ayant rien appris, outre son métier, qu'un peu de lire et à écrire. (...) Le jeune homme sentit bientôt une aversion invincible pour sa profession. Son goût pour l'étude se développa ; il pressa son grand-père d'obtenir qu'on le mît au collège, et il arracha enfin le consentement de son père, qui le mit dans une pension, et l'envoya externe aux jésuites, avec la répugnance d'un bourgeois qui croyait la fortune de son fils perdue s'il étudiait. » (Voltaire, *Vie de Molière avec de petits sommaire de ses pièces*, 1739.)

○ **12)** Par quel vers de Corneille, le grand-père de Jean-Baptiste s'oppose au projet de son gendre de destiner Jean-Baptiste au métier de tapissier ?

⇒ **1638.** Mort de Louis Cressé, grand-père maternel de Jean-Baptiste.

⇒ **1638.** Naissance de Louis Dieudonné (futur Louis XIV), fils aîné de Louis XIII.

de toutes les pièces. » La rue Saint-Denis est une façon de parler pour désigner tout ce quartier du commerce où se trouvaient les boutiques des Poquelin et des Cressé. En 1636, la boutique et le logis de Jean Poquelin étaient au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Étuves, dans la maison où pendait pour enseigne le Pavillon des Singes. Non loin de là, rue Mauconseil, se trouvait l'hôtel de Bourgogne, construit en 1548 par la confrérie de la Passion. Le sieur Cressé et son petit-fils avaient donc la comédie tout proche, et probablement ils pouvaient l'entendre gratis. En effet, le sieur Pierre Dubout, tapissier ordinaire du roi, comme Poquelin, était le doyen des maîtres de la confrérie de la Passion. En louant leur salle, les confrères se réservaient, tant pour eux que pour leurs parents et amis, une loge et les places de paradis qui étaient au-dessus de cette loge. Si, comme on suppose, le sieur Dubout était en bons termes avec Poquelin, le jeune Molière put, de la loge des confrères de la Passion ou du Paradis, admirer tout son saoul Gros Guillaume, Gaultier Garguille et Turlupin. » (Anatole France, *Le Génie latin*, « Molière », 1913.)

⌘ L'hôtel de Bourgogne :

Ancienne résidence, à Paris, des ducs de Bourgogne, qui servit de théâtre, et où furent jouées la plupart des pièces de Corneille et de Racine. (TLF)

⌘ La licence de droit à Orléans :

« En 1641, alors qu'il suit l'enseignement de Gassendi, Molière se rend à Orléans pour avoir ses licences de droit. Ce n'était pas bien difficile. Charles Perrault l'a expliqué dans ses *Mémoires* : il suffisait de savoir un peu de latin et de payer ; les professeurs interrogeaient les candidats, mais étaient disposés à recevoir tous ceux qui leur graissaient la patte. (...)

Puis le jeune homme fut avocat. Fort peu de temps : il n'aurait plaidé qu'une cause, assure Le Boulanger. En 1642, à la place de son père, qui était « valet de chambre » du roi, il suit Louis XIII, voyageant jusqu'au Roussillon. Mais son goût pour le théâtre, que son grand-père avait naguère entretenu, se déclare : il va travailler avec les bonimenteurs parisiens, Barry et l'Orvietan ; près d'eux il reçoit une toute autre formation que celle du collège de Clermont : il apprend à se contorsionner, à grimacer, à ne reculer devant aucune truculence de langage ni de jeu. » (Alain Niderst, *Journal des trois théâtres*, n°15, mai 2005.)

⌘ La compagnie du Saint-Sacrement :

La Compagnie du Saint-Sacrement de Paris est une confrérie¹¹ qui rassemblait l'élite dévote¹², y compris les milieux de la Cour et du haut clergé. De nombreuses compagnies subordonnées se développèrent en province. Elle « avait en horreur toute lèse-majesté religieuse, tandis que suivant l'esprit de l'époque, elle poursuivait les blasphémateurs et les hérétiques. Comme l'ont dit avec emphase les historiens qui s'en sont occupés, elle faisait son possible pour restreindre et amoindrir les effets

⇒ **1638** : Jean-Baptiste fait ses études secondaires au collège de Clermont¹⁰ chez les jésuites. Il a comme précepteur le philosophe Gassendi.

« Ce n'est pas dans l'échoppe de son père que l'écrivain s'est formé. On nous dit qu'à quatorze ans il avait seulement appris le métier qu'il devait exercer, et ne savait rien d'autre que lire, écrire et compter « pour les besoins de sa profession ». C'est un maître d'études, Georges Pinel, qui lui avait donné ces rudiments. On l'envoie alors étudier chez les jésuites du collège de Clermont (le futur lycée Louis-le-Grand), et cela n'a rien d'extraordinaire : ses parents ont de l'argent, sa famille s'élève, le jeune homme peut envisager d'accéder à la Robe, et il faut pour cela une licence en droit, et avant d'obtenir ce grade, il faut passer par le collège. Il y demeure cinq ans, de 1636 à 1641. Cela paraît peu, mais comme il était alors possible de sauter des classes et de passer à la fin d'un trimestre d'une classe à l'autre, il a pu dans cette brève période accomplir tout le cursus des humanités. » (A. Niderst, *Journal des trois théâtres*, n°15, mai 2005.)

⇒ **1640**. De nombreux troubles antifiscaux éclatent à Rennes, Angers, Bordeaux et surtout Moulins.

□ Chapitre 9 : Les dévots d'Orléans (47:07 → 53:55)

○ **13)** Quel est le but de la Compagnie ?

.....
.....
.....

□ Chapitre 10 : Le carnaval (53:55 → 01:10:56)

Le directeur de la Compagnie du Saint-Sacrement d'Orléans annonce l'annulation du carnaval (jugé blasphématoire), afin de « faire régner l'ordre de Dieu dans nos provinces ». Les étudiants de la faculté sont consignés au collège. Chacun est invité à « se recueillir en son âme et prier avant le Carême¹⁴ ».

Le carnaval désigne l'ensemble des réjouissances publiques qui se déroulent durant la période qui précède le Carême. Le caractère archaïque de ces festivités atteste que le carnaval remonte à la nuit des temps. Cette fête est encadrée au Moyen Âge par l'Église, qui l'insère dans le cycle précédant la période du carême, entre Noël et le

de la Réforme. » (L. Carey Rosett, « À la recherche de la Compagnie du Saint-Sacrement à Mautauban », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1954.). Fondée en 1630 par Henri de Levis, duc de Ventadour, elle sera dissoute en 1666 par Louis XIV, après la mort d'Anne d'Autriche.

⌘ Madeleine Béjart (1618-1672) :

« (...) comme on a la preuve qu'en 1642, lors du voyage du roi Louis XIII dans le midi de la France, Jean Poquelin ne quitta point Paris, on peut croire que son fils, qui avait la survivance de sa charge, fit le voyage à sa place. Et c'est peut-être dans ce voyage que Molière, aux environs de Nîmes, dans une troupe comique qui jouait devant le roi, rencontra la Béjart.

Madeleine Béjart était fille d'un sous-officier de justice, d'un huissier audienier à la grande maîtrise des eaux et forêts. Elle ne fut pas tenue, ce semble, par ce père, obéré de dettes et d'enfants, avec une sévérité excessive. On lui a découvert, à dix-huit ans, alors que la famille était sur le pavé, de bien précoces économies. Elle avait eu, en 1638, d'une sorte d'aventurier, le chevalier de Modène, une fille reconnue par le père, dont la femme légitime était encore vivante. Marie Hervé, mère de Madeleine, servit de marraine à l'enfant.

Madeleine Béjart était une grande et belle rousse. Molière l'aima, quitta tout pour la suivre et se mit de la troupe. » (Anatole France, *Le Génie latin*, « Molière », 1913.)

⌘ L'Illustre Théâtre :

« Agé de vingt et un ans, [Jean-Baptiste Poquelin] fonda l'Illustre-Théâtre. La fière Madeleine, qui avait des planches, fut le chef de l'entreprise. C'est dans la maison de sa mère que l'acte fut signé le 30 juin 1643.

Il fallait à la nouvelle troupe un théâtre. Rien ne convenait mieux qu'un de ces tripots où l'on jouait à la courte paume. Les comédiens louèrent le jeu de paume des Métayers, près de la porte de Nesle. Encore fallait-il transformer le jeu de paume en salle de spectacle. En attendant que les travaux fussent terminés, la troupe alla jouer à Rouen pendant la foire du pardon de saint Romain.

L'Illustre-Théâtre, où l'on jouait la tragédie plus souvent que la comédie, n'attira guère de spectateurs à la porte de Nesle. Les sociétaires, attribuant leur mauvais succès à la situation de leur salle trop éloignée des quartiers bourgeois, en louèrent une autre, mieux avoisinée, sur le port Saint-Paul, à l'enseigne de la Croix-Noire. La malchance les y suivit. Dans le théâtre vide, les tréteaux s'affaissaient sous les dettes. Molière, qui répondait de tout en qualité de directeur, fut poursuivi en paiement d'une somme de cent quarante-deux livres, somme d'ailleurs contestée. Toutefois, faute de la payer, Molière, à la requête du maître chandelier Fausser, fut mis dans la prison du Châtelet, mais il ne tarda pas à en sortir, grâce à la caution du sieur Léonard Aubry, paveur du roi. » (Anatole France, *Le Génie latin*, « Molière », 1913.)

dernier des jours gras, le Mardi gras. Elle donnait lieu à des débordements licencieux de la part des participants. Le Mardi gras est qualifié, dans le film, de « jour de joie et de traditionnelle liberté » (01:02:36).

Cette longue séquence de 15' pourrait être comprise comme la volonté de montrer que le futur Molière a eu l'expérience directe des traditions populaires issues du Moyen-Âge, que son œuvre comique résulte d'une « carnavalisation » (« influence déterminante du carnaval sur la littérature », M. Bakhtine).

○ **14)** Le carnaval donne lieu à une sédition. À l'encontre de qui s'exprime la colère populaire ?

⇒ **1641.** Après avoir obtenu à Orléans (ou à Bourges) une licence de droit, Jean-Baptiste fréquente les cercles intellectuels auxquels participent Gassendi, Bernier, Chapelle.

□ **Chapitre 11 : La rencontre avec Madeleine** (01:10:56 → 01:17:37)

⇒ **1642.** Jean-Baptiste aurait accompagné, en qualité de tapissier à la place de son père, Louis XIII en Languedoc. Au cours de ce voyage, Jean-Baptiste aurait rencontré Madeleine Béjart, alors comédienne de la troupe de Charles Dufresne.

Dans une grange, Madeleine Béjart joue Épicaris dans la tragédie *La mort de Sénèque*, de Tristan L'Hermite. La déclamation est une forme particulière de diction consistant à prononcer les vers avec lenteur et emphase. [*La mort de Sénèque* fut écrite en 1644 ! Incohérence dans la chronologie ?]

Au début du XVII^e s., les troupes sont itinérantes. Les spectacles sont éphémères, joués en principe une seule fois et sur des scènes provisoires.

Au sortir de la représentation, la troupe trouve un griffon (animal fabuleux à tête d'aigle et au corps de lion, armé de serres puissantes) : danse conjointe avec cette créature mythologique, qui sans doute faisait partie du cortège du carnaval.

○ **15)** Quel sens donner au chariot de feu qui, lâché dans la pente, sépare les amants ?

⇒ **4 décembre 1642.** Mort de Richelieu.

⇒ **1642.** Mazarin, principal ministre d'État (jusqu'à sa mort, en 1661).

⌘ **L'origine du nom « Molière » :**

En 1644, Jean-Baptiste Poquelin, selon une habitude commune aux comédiens, se donne un nom de guerre. Jamais il ne s'expliquera, ni ne justifiera ce choix, « même à ses meilleurs amis » (Grimarest). (...) Les hypothèses n'ont pas manqué : emprunt au nom du danseur Molier que Molière dut connaître dans sa jeunesse, nom d'un village que Molière aurait pu traverser. (...) Les comédiens aimaient au 17^e siècle les références herbagères, florales ou géographiques qui entraient dans la composition des noms de guerre, Bellerose, Beauchêne, Montfleury, Floridor, Desrosiers, Des œillets, Des Roches. (...) L'histoire des pseudonymes et surnoms est révélatrice des comportements. Molière aurait-il pu s'intéresser à ce vocabulaire champêtre et l'adopter à son profit ? (...) Du nom Molière on peut détacher la syllabe *lière* et la rapprocher du nom de la plante bien connue. Le lierre est fort répandu dans la nature, on en conviendra, en différentes variétés, lierre commun ou grimpant, qui tapisse les murs, forme des berceaux ou des bordures d'allées dans les jardins d'agrément. (...) Il y a aussi un autre lierre, terrestre celui-là, que l'on trouve dans les haies, au bord des fossés, dans l'herbe des vergers. Les vertus médicinales de ses feuilles fraîches furent reconnues pendant des siècles. On les employait pour calmer la toux, l'asthme, les catarrhes pulmonaires. (...) Le lierre terrestre était également appelé par les bonnes femmes herbe de la Saint-Jean. On sait que Jean est le prénom initial de Molière. Baptiste lui sera accolé après la naissance d'un frère, également prénommé Jean. Ajoutons que le lierre est aussi la plante consacrée dans l'Antiquité à Dionysos et associée à la symbolique de la création poétique : la couronne de lierre était la récompense des poètes inspirés par les dieux. C'est enfin la plante de la fidélité. « Je meurs où je m'attache. » Un joli programme que le comédien-poète aurait pu dédier au théâtre, représenté alors par la femme aimée, Madeleine Béjart. Molière est-il ou se sait-il atteint gravement dès 1644 pour se placer sous la protection de cette plante des chemins, si chargée de sens ? Sa vocation préjuge-t-elle déjà en lui de sa volonté créatrice pour solliciter la couronne de lierre ? (...) Dix ans environ avant sa mort, les contemporains de Molière paraissent bien au fait de sa maladie pulmonaire. En 1663, Montfleury dénonce malignement « un hoquet éternel » dont sa voix est hachée dans *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*. La Grange fait part à deux reprises dans son *Registre*, de périodes où Molière doit s'arrêter de jouer, contraint par la maladie, mais aussi peut-être par les chagrins domestiques, les deuils, les lourdes responsabilités professionnelles : deux mois en 1665, quatre en 1666. En 1670, Le Boulanger de Chalussay stigmatise sa « grosse toux avec mille tintoins » dans l'insidieux *Élomire hypocondre* ou *Les Médecins vengés*, qui nous renseigne beaucoup sur la maladie de Molière. Nul doute que cet *Élomire*, anagramme du nom de Molière, un pamphlet infâme et laborieux, donna à l'intéressé quelques idées pour son *Malade imaginaire*. (...) (N. Guibert, *Revue de la Comédie-Française*, n°189, février 1991, p. 23.)

❑ Chapitre 12 : « Je serai acteur » (01:17:37 → 01:20:27)

⇒ **1643.** Jean-Baptiste Poquelin renonce à la survivance de la charge paternelle et reçoit 630 livres de la succession de sa mère.

❑ Chapitre 13 : La naissance de l'Illustre-Théâtre (01:20:27 → 01:26:27)

⇒ **14 mai 1643.** Mort de Louis XIII. **1643.** → Avènement de LOUIS (4 ans et demi).

⇒ **18 mai 1643.** Anne d'Autriche est nommée régente du royaume. Mazarin est maintenu principal ministre.

⇒ **30 juin 1643.** Jean-Baptiste Poquelin et neuf autres Parisiens, dont les trois aînés de la fratrie Béjart (Joseph, Madeleine et Geneviève) s'associent par-devant notaire pour constituer une troupe de comédiens sous le titre de l'« Illustre Théâtre ».

○ **16)** Dans quelle maison, les comédiens « s'unissent et se lient ensemble pour l'exercice de la comédie » ?

La création de l'Illustre Théâtre par un acte d'association signé devant notaire s'inscrit dans un mouvement de professionnalisation propre à l'époque, lié à une audience accrue.

⇒ **1643.** Location du Jeu de Paume des Métayers, rue des Fossés-de-Nesle (rue Mazarine).

⇒ **Octobre 1643.** L'Illustre Théâtre est à Rouen. Jean-Baptiste y fait la connaissance des frères Corneille, Pierre (37 ans) et Thomas (18 ans).

❑ Chapitre 14 : « Descartes est à Paris » (01:26:27 → 01:28:17)

Descartes lit, en français, dans le cabinet des frères Dupuy (la plus importante académie privée du siècle), un extrait de la première méditation de ses *Méditations métaphysiques*. L'œuvre, parue en latin en 1641 sera publiée dans sa version française en 1647. Descartes fait l'hypothèse du « malin génie », dernière étape du doute hyperbolique.

⇒ **1644.** Ouverture de l'Illustre Théâtre, sous la protection de Gaston d'Orléans. Peu de succès, dettes...

⇒ **28 juin 1644.** Jean-Baptiste Poquelin, prend pour la première fois le pseudonyme de « Molière ».

⌘ Gaston d'Orléans (1608-1660) :

Troisième fils d'Henri IV, la naissance inespérée d'un dauphin (le futur Louis XIV), en 1638, le prive du rang de premier héritier de la couronne.

⌘ La misère du peuple au début du XVIIe s. :

« François I^{er} : « Guerres continuelles, coûtant la vie, dit Montluc, à deux cent mille personnes et la ruine d'un million de familles. Impôts et vexations : ainsi se résume, au point de vue social, le règne du Restaurateur des lettres. (...)

Le peuple, écrit le commentateur de la coutume d'Anjou, *est aujourd'hui si chargé et si opprimé qu'il est prêt de tomber sous le pesant fardeau qui l'accable : il n'y a plus moyen qu'il puisse se relever d'une si grande pauvreté où il se voit réduit. Le malheur procède de ce qu'il n'y a que les pauvres qui paient la taille, et les riches en sont affranchis : au lieu que le même peuple en devrait être déchargé.* (Delommeau, III, 48)

Aux États généraux de 1614, Miron, l'orateur du tiers état, prononce les paroles suivantes : *Chose horrible et détestable, non seulement à voir, mais à ouïr raconter. (...) Le pauvre peuple travaille incessamment, ne pardonnant ni à son corps, ni quasi à son âme, c'est-à-dire à sa vie, pour nourrir l'universel royaume ; (...) il n'y a ni saison, ni mois, ni semaine, ni jour, ni heure qui ne requière un travail assidu ! (...) Et de son travail, il ne lui reste que la sueur et la misère ; ce qui lui demeure de plus présent s'emploie à l'acquit des tailles, de la gabelle, des aides et des autres subventions. (...) C'est miracle qu'il puisse fournir à tant de demandes ; aussi va-t-il accablé. Ce pauvre peuple qui n'a pour tout partage que le labour de la terre, le travail de ses bras et la sueur de son front, accablé de la taille, de l'impôt du sel, doublement retailé par les recherches impitoyables et barbares de mille traitants, ensuite de trois années stériles a été vu manger l'herbe au ' des prés avec les brutes ; autres plus impatients, sont allés à milliers en pays étrangers, détestant leur terre natale, ingrate de leur avoir dénié la nourriture, fuyant leurs compatriotes, et tant qu'ils n'ont pu subvenir à leurs misères. (...) que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne les hommes paître l'herbe à la manière des bêtes !... » (Jules Lermina, *Histoire de la misère, ou Le prolétariat à travers les âges*, 1869, Gallica)*

❑ Chapitre 15 : Un nouveau roi (01:28:17 → 01:29:52) [rupture dans la chronologie]

○ **17)** Qui sont les personnages en tête du cortège ? **Mazarin, premier ministre, le roi Louis XIV, le Régente, la reine Anne d'Autriche.**

❑ Chapitre 16 : Des débuts difficiles (01:29:52 → 01:36:55)

La troupe joue la tragédie *La mort de Chrispe*, de Tristan L'Hermite.

Au début du XVII^e s., à Paris, le théâtre trouve trois sortes de public : 1) la Cour et les aristocrates [philologues, auteurs, critiques] (quelques milliers) ; 2) les « doctes¹⁵ » (quelques centaines) ; 3) le public cultivé « de la Ville » [petits nobles, bourgeois, artisans, marchands, étudiants] (quelques dizaines de milliers).

○ **18)** Quel est le public de l'illustre Théâtre à ses débuts ?

○ **19)** Dans quelles conditions la représentation a-t-elle lieu ?

○ **20)** Quelle troupe rivale de l'illustre Théâtre se gausse de son échec ?

⇒ **Fin janvier 1645.** Après les premières représentations, Molière contracte des emprunts. Les créanciers le poursuivent et obtiennent une saisie.

⇒ **Août 1645.** Molière est emprisonné pour dettes, puis libéré.

○ **21)** Quel reproche le père fait-il à son fils ?

□ Chapitre 17 : À la découverte du royaume de France (01:36:55 → 01:44:55)

⇒ **1646-1648.** On perd la trace de Molière. [Octobre 1645 [?]. Molière quitterait Paris, suivi quelques mois plus tard par Madeleine, Joseph et Geneviève Béjart. Tous rejoignent, au cours de l'année 1646, la troupe itinérante dirigée par Charles Dufresne. ?]

○ **22)** Qui est le protecteur de la troupe de Monsieur Dufresne ?

⇒ **12 mai 1646.** Un document notarié atteste la présence à Nantes des « comédiens du seigneur duc d'Épernon ». Ils s'apprentent à partir pour Nantes.

⇒ **Juillet 1647.** La troupe de Charles Dufresne joue devant le comte d'Aubijoux, à Agen. C'est le « sieur Morlière, l'un des comédiens de la troupe » qui est venu en demander l'autorisation aux édiles municipaux. Première mention du nom de Molière en province.

⇒ **Octobre 1647.** La troupe de Dufresne est à Carcassonne.

□ Chapitre 18 : La troupe de Monsieur et Madame Dufresne (01:44:55 → 01:55:28)

⇒ **23 avril 1648.** La « troupe du sieur Dufresne » arrive à Nantes.

⇒ **1648-1653.** Fronde : période de troubles graves qui frappe le royaume pendant la minorité de Louis XIV, sous la forme d'oppositions aussi bien parlementaires qu'aristocratiques et populaires contre la régente Anne d'Autriche et Mazarin.

○ **23)** Quel sens donner à cette scène rocambolesque ?

1. Le tournage a débuté en janvier 1977. Le film est sorti en 1978.

2. Endroit d'un terrain généralement marécageux.

3. Genre théâtral né au XVI^e s. reposant sur l'improvisation d'acteurs souvent masqués.

4. Personne exécutant des tours d'adresse ou de force dans les foires.

5. Suite d'actions bouffonnes dans le jeu de scène.

6. Aéronef mù, à la manière des oiseaux, par des ailes battantes. (Le film fait peut-être référence au vol probable, en 1678, du serrurier Jacob Besnier avec une telle machine.)

7. Divination, par l'examen des formes et des lignes de la main.

8. Ouvrier, artisan qui fabriquait, réparait, vendait des carrosses, des voitures (attelées).

9. Fabricant d'objets de harnachement.

10. Actuel lycée Louis-le-Grand.

11. Association de laïques fondée sur des principes religieux.

12. Qui est dévoué aux pratiques religieuses.

13. L. Carey Rossett, A la recherche de la compagnie du Saint-Sacrement à Montauban, « Revue d'histoire de l'Eglise de France », tome 40, n°135, 1954. pp. 206-228.

14. Période de quarante-six jours située entre le mardi gras et le jour de Pâques, pendant laquelle les catholiques sont invités par leur Église à faire certains jours jeûne et abstinence et à se livrer à la prière et aux pratiques pénitentielles. [Mardi-gras : Dernier jour du carnaval et qui précède le carême ; notamment jour gras où se déroulent des réjouissances publiques (mascarades, défilés de chars, batailles de confetti) ou semi-publiques (bals...)]

15. Qui possède des connaissances étendues.